

LETTRE INFOS ECOLES 54

SOMMAIRE

[INFORMATIONS GENERALES \(P.1\)](#)

[MOUVEMENT DES ENSEIGNANTS \(P.2\)](#)

[AGENDAS \(P.2\)](#)

[ESPACE PEDAGOGIQUE \(P.2\)](#)

[OFFRE CULTURELLE \(P.3\)](#)

SERVICE CIVIQUE

La campagne de recrutements a débuté fin août pour les contrats commençant le 3 octobre.

Nous sommes actuellement dans la constitution des contrats débutant le 3 janvier. **La plateforme académique sera fermée le jeudi 10 décembre au soir et il ne sera plus possible de procéder à de nouvelles inscriptions.**

Toutes les informations utiles sont en ligne sur [l'interface Directeurs](#).

N'hésitez pas à consulter le [calendrier d'établissement des contrats](#).

Aucun volontaire ne doit commencer avant que vous ayez reçu le mail de la DSDEN qui vous confirme la date de prise de poste. (Elle peut être différente de la date de début de contrat en fonction de l'état d'avancement de la validation par l'agence de services et paiement).

RETRAIT DES MASQUES DE MARQUE DIM

Le ministère de l'Éducation nationale a confirmé début octobre 2020 le retrait des masques de marque DIM dans l'attente du résultat d'expertises pour déterminer l'éventuelle dangerosité d'un produit utilisé dans le traitement de ces masques (zéolithe d'argent).

Les circonscriptions du 1^{ier} degré ont été livrées de lots de nouveaux masques dans la semaine du 12 octobre 2020. Ces livraisons ne comportaient que des masques de marque CORELE, n'ayant pas fait l'objet d'un traitement avec le produit suspect.

Les circonscriptions ont ensuite engagé la diffusion de ces masques auprès des écoles pour remise à chaque enseignant, au plus tard à la rentrée des vacances d'automne, d'un lot de 6 masques CORELE sous film plastique et lavables 20 fois.

Les stocks de masques DIM encore présents au siège des circonscriptions en octobre 2020 ont été retirés par les services de la DSDEN.

ECOUTE ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNELS

Au regard du contexte actuel – crise sanitaire et sécurité renforcée - des espaces d'écoute et d'accompagnement sont à disposition de tous les personnels.

Vous pouvez contacter une assistante sociale tous les jours de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 au 03 83 93 56 79 ou par mail :

Nathalie.hugon@ac-nancy-metz.fr

Caren.bobko@ac-nancy-metz.fr

Vous trouverez [tous les renseignements ici](#).



PROTOCOLE SANITAIRE

J'ai su par mon dialogue fréquent avec vos organisations syndicales que ma lettre du 15 octobre aux enseignants sur les risques de contamination avait blessé, au moins les phrases pouvant laisser penser que je vous tenais pour "responsables par le relâchement des gestes barrière en dehors des classes de certains foyers de contamination et de nos difficultés de remplacement". Je mets tous ces mots entre guillemets d'une part parce qu'ils n'ont pas été ainsi formulés et d'autre part et surtout parce qu'en rien ce n'était mon but. Je souhaitais vous alerter, à partir de constats faits par les médecins de l'Education nationale, en aucun cas vous "culpabiliser". Soyez-en absolument persuadés. Pour être franc, j'ai hésité à conserver ces lignes dans le texte de ma lettre et j'aurais dû me ranger à ma première intention...

J'ai fait cette mise au point également en Comité Hygiène et Sécurité le 10 novembre dernier.

Bien à vous,

Philippe Tiquet
IA-DASEN de Meurthe-et-Moselle

[Lien vers le protocole sanitaire](#)

RECRUTEMENTS D'ENSEIGNANTS CONTRACTUELS

Le département de Meurthe-et-Moselle recrute actuellement des enseignants contractuels. Les candidats potentiels (niveau d'étude minimal bac+2) pourront envoyer leur candidature à l'intention de Mme Willaume à l'adresse suivante : ce.ia54-diper@ac-nancy-metz.fr (copie à christine.willaume@ac-nancy-metz.fr).

LE MOT DU DIRECTEUR ACADEMIQUE

Voici un peu plus d'un mois que la barbarie a frappé et que Samuel Paty, enseignant, professeur de la République, a été sauvagement assassiné parce qu'il avait fait son métier de pédagogue, d'éducateur.

Beaucoup a déjà été dit et écrit depuis cette tragédie effroyable. Un hommage national a été rendu par le Président de la République et le lundi 2 novembre, un temps de recueillement a eu lieu dans toutes les écoles, tous les collèges et tous les lycées de France.

D'autres innocents, ailleurs, ont été frappés depuis.

Je pense à toutes ces familles brisées qui doivent se poser l'obsédante question : "Mais pourquoi ?".

Et je pense aussi bien sûr à ce métier de professeur devenu terriblement difficile, donc à vous tous enseignants des écoles, ou de collège ou de lycée. Pour autant, l'Ecole ne doit pas se décourager et doit continuer par sa haute mission à inculquer des valeurs aussi essentielles que la tolérance, le respect de l'autre et bien d'autres vertus qui ont fait son histoire. Mais ces élèves deviennent adultes et l'Ecole ne peut évidemment pas tout faire seule.

Je vous souhaite plein de courage, mes collaborateurs et moi-même sommes en pensée avec vous tous dans ces épreuves alourdies par le contexte sanitaire.

Philippe Tiquet
IA-DASEN de Meurthe-et-Moselle

**MOUVEMENT DES PERSONNELS
ENSEIGNANTS 2020**

A l'initiative de Mr le Directeur académique, une réunion avec les représentants des personnels s'est tenue à la DSDEN le 16 octobre dernier pour examiner le bilan du mouvement 2020 des personnels enseignants du 1^{er} degré.

Ce mouvement s'est inscrit dans les nouvelles lignes directrices de gestion définies au plan national et au plan académique. Il s'est fondé sur un nouveau barème, présenté en Comité Technique Spécial Départemental (CTSD) et une dématérialisation partielle des pièces justificatives par le recours au site « Démarches Simplifiées » a été expérimentée. La période de confinement a empêché la tenue des réunions d'informations préalables à l'expression des vœux initialement prévue. Le recours aux adresses mail : questionsmouv20-54@ac-nancy-metz.fr et recoursmouv20-54@ac-nancy-metz.fr ont cependant permis d'apporter les précisions attendues par un nombre important d'enseignants.

Les chiffres du mouvement 2020

941 participants dont 451 en mobilité obligatoire (47,93%)
521 participants mutés au total (soit 55,37 %) dont 221 en phase d'ajustement.

42% des enseignants ont obtenu leur vœu 1.

17 enseignants en mobilité obligatoire ont été affectés hors vœux (écran 2).

Au total 16 528 vœux exprimés par les participants au mouvement ont été traités.

A l'issue des opérations de mouvement, 7 demandes de révision d'affectation ont été exprimées et 4 ont été accordées. 3 recours administratifs au titre de l'article 60 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 (priorité de mutation des fonctionnaires) ont été formulés et 2 ont été acceptés.

23 autres recours pour raisons diverses ont été adressés au service de gestion et 8 ont été acceptés.

ESPACE PEDAGOGIQUE**ECOLE MATERNELLE**

Vous trouverez [ici, le numéro 17 de la Lettre de l'école maternelle du mois d'octobre](#), abordant l'importance de l'enseignement du langage oral et la question de l'exploitation au cycle 1 des résultats aux évaluations nationales de début CP.

Vous en souhaitant bonne lecture...



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Meurthe-et-Moselle

MATHEMATIQUES

Évaluations CP, CE1

Le groupe départemental mathématiques 54 a créé :

Un document à destination des IEN, des CPC, des directeurs d'école, des équipes pédagogiques. Ce support en format PDF permet une analyse en équipe des différents exercices proposés dans les livrets d'évaluations nationales et des liens possibles entre début CP, mi- CP et CE1.

Cet outil permet aussi à une équipe de mesurer l'évolution des élèves d'une même cohorte en l'occurrence pour cette année les élèves de CP 2019 à CE1 2020 pour chaque compétence évaluée dans les livrets nationaux.

Deux documents regroupant des propositions de pistes de remédiation, d'entraînement, de prolongement, un pour le CP et un pour le CE1.

L'ensemble des documents sont téléchargeables à partir de la page [GDT Maths 54](#).

LANGUES VIVANTES**Newsletter DAREIC novembre 2020**

Retrouvez toute l'actualité relative aux projets et mobilités européennes et internationales : financements de projets OFAJ, journée de l'amitié franco-allemande..., Erasmus +, dispositions réglementaires par pays (Covid-19).

NUMERIQUE

Cette année particulière a montré les enjeux du numérique. C'est le moment de forger des habitudes de fonctionnement avec les élèves. Les ERUN, formateurs aux usages du numérique proposent aux classes 3 entrées permettant de mettre en œuvre des activités dans de nombreux domaines dont le français, les mathématiques et l'EMC en utilisant les outils numériques.

L'ENT One est l'Espace Numérique de Travail qui s'impose au sein des écoles du département. L'équipe des ERUN/FUN 54 propose de suivre un nouveau projet intitulé Objectif One, centré sur les pratiques pédagogiques de l'ENT, dans la classe, dans l'école mais également par le biais de partenariats avec d'autres classes du département.

Ce projet est ouvert à tous les enseignants, quel que soit le niveau de la classe, individuellement ou en équipe. Il permettra aux enseignants ainsi qu'aux élèves de découvrir et d'approfondir les différents modules de l'ENT One au moyen d'une activité différente par période, de manière à pouvoir les planifier dans les programmations de classe. Il sera possible de s'inscrire sur une ou plusieurs activités. Les domaines proposés sont les langues vivantes et vocabulaire ; l'élaboration et résolution de problèmes ; les sciences avec "Silence, ça pousse" ; je crée, nous créons une histoire ; Arts & Géométrie.

Retrouvez le [descriptif complet ici](#).

Cette année encore, les ERUN/FUN du département proposent le projet "PROUVE-LE !" Qui ? Les élèves du CE2 au CM2 Quoi ? Des supports variés (photographies à analyser mais également des articles de presse, d'encyclopédie, de dictionnaire, et pourquoi pas des vidéos) proposeront des informations vraies ou fausses que les élèves devront argumenter quant à leur véracité.

Où trouver les supports ? Sur l'ENT ONE ou sur le site "Prouve-Le". Quelles modalités ? - blog ONE département : l'équipe d'animation proposera régulièrement un support et assurera un suivi - en dehors de ce blog, vous pouvez réinvestir les différents supports sur d'autres plateformes en toute indépendance (blog de classe, Edutwit, en classe, etc.) Quand ? Dès la rentrée des vacances d'automne. Comment ? [Contactez l'ERUN/FUN de votre circonscription ici](#).

Enfin, un troisième projet : le projet FACILACODER. Pour chaque période de l'année, des défis branchés (avec matériel numérique) ou débranchés (sans matériel) sont proposés aux enseignants sur le [site ici](#).

Ces derniers peuvent choisir d'utiliser tous les documents présents sur le site ou seulement ceux d'une période. L'objectif est double : proposer des défis aux élèves autour de la programmation afin de leur permettre d'acquérir les bases indispensables du socle commun et accompagner les enseignants pour une mise en place progressive et assurée de la programmation en classe. Les énigmes sont déjà présentes dans l'espace dédié du site pour chaque période. 3 niveaux sont proposés afin que chaque enseignant puisse adapter le parcours aux besoins de ses élèves.

Pour chaque défi, une fiche d'accompagnement est proposée permettant d'envisager des pistes de mise en place de l'activité, des modalités de travail, des prolongements possibles... De nouveaux parcours apparaîtront dans l'année autour du robot THYMIO et du site SCRATCH en ligne.

**AGENDA ADMINISTRATIF
ET
AGENDA PEDAGOGIQUE****Grenelle de l'Éducation**

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports engage en 2021 une évolution profonde du système éducatif et des métiers des personnels de l'éducation nationale. Le Grenelle de l'Éducation est lancé par le Ministre jeudi 22 octobre et se déploiera jusqu'en février 2021.

**Sorties scolaires**

En raison de la situation sanitaire et des décisions d'annulation d'accueil de nombreuses DSDEN sur le territoire national. **Il n'est pas recommandé**, à l'heure actuelle, d'organiser des classes de découverte.

Les écoles concernées doivent prendre toutes les mesures utiles en ce sens.



OFFRE CULTURELLE

CONCOURS PLAISIR D'ÉCRIRE de l'ASSOCIATION DES PALMES ACADEMIQUES

Proposé aux élèves de CM1 et CM2, ce concours, qui connaît chaque année un grand succès, comporte un prix d'expression écrite et un prix de poésie.

Les meilleures productions sont récompensées.

Date limite d'envoi des productions des élèves :

vendredi 19 février 2021 à : michele.protois@wanadoo.fr

Sujets et règlement à consulter sur le site : amopa54.fr

ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE DES PALMES ACADEMIQUES
CLASSES COURS MOYEN DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

PLAISIR D'ÉCRIRE...
CONCOURS NATIONAL

PRIX D'EXPRESSION ÉCRITE
Imagine et décris une ville du futur.
Ni les formes poétiques, ni les sujets libres ne sont acceptés

PRIX DE POÉSIE
Ecrire, en une page, un poème (forme fixe ou libre).
Les travaux devront être réalisés en classe. Le jury tiendra compte de la présentation de la copie et de l'écriture manuscrite.

RÈGLEMENT DU CONCOURS

- Les travaux, rédigés en français devront être individuels et authentiques. Ils porteront, en majuscules d'imprimerie, les nom et prénom de l'élève, sa classe, les coordonnées de l'établissement et la signature du professeur.
- Pas d'inscription nécessaire. Les cinq meilleures copies par classe seront adressées exclusivement à la section départementale de l'AMOPA pour une sélection des lauréats départementaux. Les jurys départementaux transmettront les deux meilleures copies par niveau au Secrétariat national pour la désignation des lauréats nationaux.
- Pour tout renseignement complémentaire, contacter le Secrétariat national : amopa.courriel@orange.fr ou 01.45.54.50.82

Cadres ci-dessous à compléter par la section départementale de l'AMOPA. Ces informations seront disponibles sur le site internet (www.amopa.asso.fr) à compter du mois de septembre 2020.

DATE DE RETOUR DES COPIES avant le : Vendredi 19 février 2021 Par mèl et par courrier postal	ADRESSE DE RETOUR DES COPIES Michèle PROTOIS 6 rue du Blanc Percin 54210 AZÉLOT michele.protois@wanadoo.fr 06 09 17 58 61
---	--

Prix nationaux : livres, séjours culturels et touristiques. Les lauréats départementaux et nationaux seront récompensés à l'occasion de cérémonies officielles. Le Palmarès national sera mis en ligne sur le site de l'AMOPA en mai 2021.

Concours d'écriture La Nouvelle de la classe

Aventure littéraire et artistique

Concours 2020-2021 ouvert aux classes de CM1 et CM2 de la Région Grand Est.

Parrainé par l'Académie Française, ce concours d'écriture de nouvelles est organisé dans le cadre du Livre sur la Place.

A l'occasion de sa 12^{ème} édition, le concours propose aux classes de CM1 et CM2 de la région Grand Est de poursuivre au choix l'une des deux phrases imaginées par les écrivains Amélie Nothomb et Camille Pascal.

Les élèves ont jusqu'au 5 février 2021 pour composer leur nouvelle accompagnée d'un mot valise imaginé et illustré.

[Règlement, livret pédagogique et inscription des classes jusqu'au 8 janvier 2021 à ce lien.](#)

A gagner : un voyage d'une journée à Paris pour la classe lauréate, des visites de musées et pour toutes les classes participantes : des lots de livres.

Archives municipales de la ville de Nancy

A la découverte des fêtes de la Saint-Nicolas

Depuis quand est fêté Saint-Nicolas dans les rues de Nancy ? Comment se passaient ces festivités avant ? Les Archives de Nancy ouvrent leurs portes et leurs boîtes pour tenter de répondre à ces questions et mieux comprendre pourquoi les fêtes de la Saint-Nicolas sont aujourd'hui incontournables ! A partir de documents d'archives les élèves découvriront depuis quand est fêté la Saint-Nicolas et quelles étaient les animations de 1900 à aujourd'hui, notamment en période de guerre.

Enfin, à partir de travaux d'artistes représentant Saint-Nicolas, les élèves pourront créer leur propre affiche des fêtes de la Saint-Nicolas.

Uniquement sur réservation au 03 54 50 60 70 archives@mairie-nancy.fr

Du 15/11 au 15/01

Du lundi au vendredi de 9h à 17h

C'MUNDO

Tantôt critique de cinéma et de littérature, tantôt dévoilé par d'étranges autoportraits, ce jeune prodige de 14 ans vous invite à plonger dans son univers ! Soyez immergés, sans modération... Retrouvez une [présentation en ligne ici](#).

NANCY-MUSEES (musée des Beaux-Arts, musée de l'Ecole de Nancy, Palais des ducs de Lorraine, villa Majorelle)

Les réservations scolaires jusqu'aux vacances de février sont ouvertes!

[Découvrez ici l'offre scolaire 2020-2021 et inscrivez-vous !](#)

L'accueil dans les musées de Nancy a été adapté pour répondre aux conditions sanitaires actuelles (moins de créneaux pour éviter les brassages, désinfection du matériel de visite et d'atelier, lavage systématique des mains pour tous!).

Pour cette année scolaire, deux formations autour des collections permanentes vous sont encore proposées en jauge réduite :

3 février / le monstre (musée des Beaux-Arts)
31 mars / Toute une histoire au musée #2 (musée de l'Ecole de Nancy)

Informations et réservations / Département des Publics de NANCY-MUSEES

resa.nancymusees@mairie-nancy.fr

03 83 85 30 01 (du lundi au vendredi de 9h à 12h30)

Les archives départementales de Meurthe-et-Moselle vous proposent de découvrir leurs ressources pédagogiques [disponibles en cliquant ici](#).

Nous pouvons aussi accueillir des classes, sur demande, jusqu'aux vacances de Noël pour travailler sur des documents d'archives en rapport avec les programmes du cycle 3.



ÉCOLE ET CINÉMA

Les inscriptions étant closes au 15 octobre 2020, les coordinatrices, (Corinne LACAZE pour l'Education Nationale et Aline ROLLAND/Geneviève MAYER pour les cinémas) vous informent :

- Nous allons vous communiquer individuellement les dates de vos trois séances dans les 11 cinémas partenaires du département très prochainement, en essayant de prendre en compte vos souhaits exprimés sur la plate-forme d'inscription.

- Vous pouvez consulter des documents de formation et les fiches films établies autour de la programmation de [cette année ici](#).

Nous vous souhaitons une belle année de cinéma !

